



Université
de Montréal

Protégeons-nous des infections !

Cette brochure s'adresse aux jeunes et à leur famille

Cette brochure vous explique comment prévenir les infections. Elle précise aussi quoi faire si votre enfant est malade et qu'il doit se présenter au CRME.



COMMENT SE TRANSMETTENT LES INFECTIONS ?

Les infections se transmettent principalement de deux façons :

1. Transmission directe

Une personne malade transmet le virus ou la bactérie à une autre personne par les gouttelettes des sécrétions respiratoires liées à la toux, par exemple, ou par un contact avec les selles ou tout autre liquide biologique infecté (larmes, salive, urine, sang, etc.).

2. Transmission indirecte

La transmission peut se faire par un contact avec un objet ou un environnement contaminé par une personne malade (par ex. : poignée de porte, jouet).

Certaines maladies (par ex. : varicelle, rougeole) peuvent aussi être transmises par de très fines gouttelettes appelées « aérosols », qui peuvent voyager dans l'air sur de longues distances.

QUAND DOIT-ON SE LAVER LES MAINS ?

- En entrant et en sortant de l'établissement ;
- En entrant et en sortant de la chambre d'un enfant hospitalisé ;
- Avant de faire un soin ;
- Avant de manger ou d'aider un jeune à manger ;
- Après un changement de couche ou après avoir aidé son enfant à aller aux toilettes ou être allé aux toilettes soi-même ;
- Lorsque les mains sont visiblement souillées ou après avoir été en contact avec des liquides biologiques (par ex. : urine, selles, sécrétions nasales).

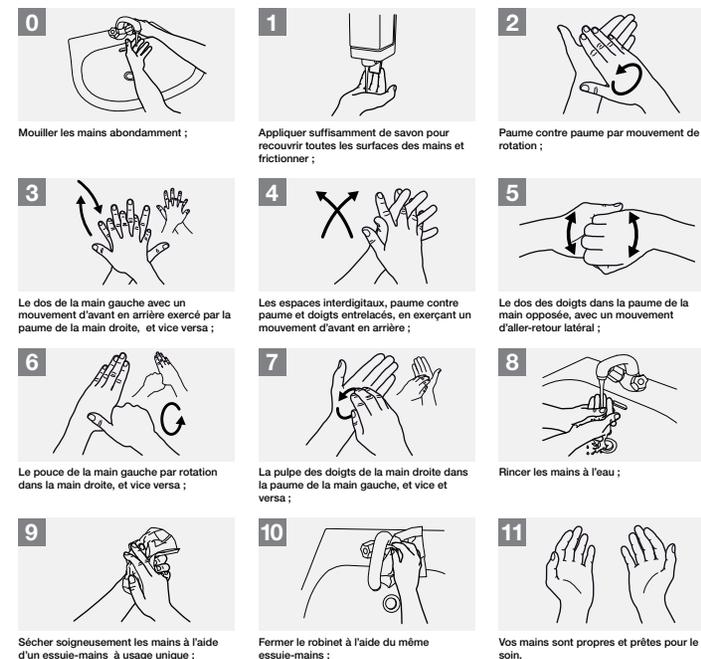
COMMENT SE LAVER LES MAINS DE FAÇON EFFICACE ?

Le lavage des mains à l'eau et au savon est nécessaire si les mains sont visiblement souillées ou pour se protéger contre l'infection à la bactérie Clostridium difficile (ou C. difficile). Cette bactérie résiste à la désinfection des mains faite avec un produit antiseptique à base d'alcool.

Le lavage des mains Comment ?

Laver vos mains au savon et à l'eau lorsqu'elles sont visiblement souillées. Sinon, utiliser la friction hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains.

⌚ Durée de la procédure : 40-60 secondes



Révision : Mai 2009

https://www.pseau.org/outrils/ouvrages/oms_le_lavage_des_mains_comment_2009.pdf

La désinfection des mains avec une solution à base d'alcool (ou gel antiseptique) est plus efficace pour détruire la plupart des germes. Ce produit doit toutefois être utilisé uniquement sur des mains visiblement propres.

La friction hydro-alcoolique Comment ?

Utiliser la friction hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains !
Laver vos mains au savon et à l'eau lorsqu'elles sont visiblement souillées.

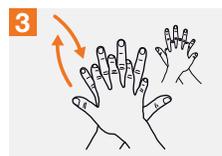
⌚ Durée de la procédure : 20-30 secondes



1a Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner ;



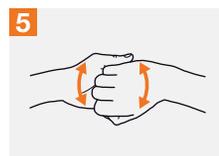
2 Paume contre paume par mouvement de rotation ;



3 Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume de la main droite, et vice versa ;



4 Les espaces interdigitaux, paume contre paume et doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière ;



5 Le dos des doigts dans la paume de la main opposée, avec un mouvement d'aller-retour latéral ;



6 Le pouce de la main gauche par rotation dans la main droite, et vice versa ;



7 La pulpe des doigts de la main droite dans la paume de la main gauche, et vice versa ;



8 Une fois sèches, vos mains sont prêtes pour le soin.



Révision : Mai 2009

[le_https://www.pseau.org/outils/ouvrages/oms_la_friction_hydro_alcoolique_comment_2009.pdf](https://www.pseau.org/outils/ouvrages/oms_la_friction_hydro_alcoolique_comment_2009.pdf)

QUE FAIRE LORSQUE VOTRE JEUNE A UN RENDEZ-VOUS EN CLINIQUE EXTERNE ET QU'IL EST MALADE ?

Si vous ou votre jeune présentez des symptômes infectieux (par ex. : fièvre, symptômes respiratoires, toux, mal de gorge, selles liquides, nausées, vomissements), **communiquez avec le coordonnateur clinique ou le professionnel concerné dans les meilleurs délais** pour l'informer de la situation. Celui-ci déterminera si le rendez-vous doit être annulé et déplacé, le cas échéant.

Si votre jeune a été en contact avec un jeune atteint d'une maladie infantile contagieuse (par ex. : varicelle, rougeole, pieds-mains-bouche, cinquième maladie, impétigo, scarlatine, COVID-19) ou s'il est atteint d'une de ces infections, **communiquez avec le coordonnateur clinique ou le professionnel concerné dans les meilleurs délais** pour l'informer de la situation. Celui-ci déterminera si le rendez-vous doit être annulé et déplacé, le cas échéant. À noter que vous pourriez être autorisé à vous présenter au CRME uniquement une fois la période de contagion terminée.

Important

Si vous ou votre jeune avez la gastroentérite, ne vous présentez pas au CRME pendant la période durant laquelle les symptômes sont présents et jusqu'à 48 heures après la fin de ceux-ci.

Communiquez avec le coordonnateur clinique ou le professionnel concerné dans les meilleurs délais pour l'informer de la situation et déplacer votre rendez-vous.

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORSQU'UN JEUNE EST HOSPITALISÉ ?

Jeune hospitalisé

Lors d'un congé autorisé à la maison, si votre jeune présente de nouveaux symptômes infectieux (par ex. : toux, fièvre, selles liquides, nausées, vomissements), communiquez avec le personnel infirmier au 514 374-1710, poste 8150 (unité d'hébergement/répît) ou poste 8250 (unité de réadaptation fonctionnelle intensive). Sinon, informez-les dès votre retour au CRME.



Il est également important d'informer le personnel infirmier si votre enfant a été en contact avec un autre jeune atteint d'une maladie infantile contagieuse (par ex. : varicelle, rougeole, pieds-mains-bouche, cinquième maladie, impétigo, scarlatine, COVID-19).

Parent(s)

Si vous présentez des signes d'infection (par ex. : toux, écoulement nasal, fièvre, nausées, vomissements, diarrhée), vous devez en informer le personnel infirmier dans les meilleurs délais. Le personnel infirmier vous informera sur les mesures de prévention des infections, afin de protéger efficacement votre enfant et les autres enfants hospitalisés (par ex. : porter un masque, éviter les aires communes, éviter tout contact avec les autres enfants hospitalisés, effectuer l'hygiène des mains de manière assidue, etc.).

Visiteur(s) ou fratrie

Nous demandons à toute personne de s'abstenir de visiter un enfant hospitalisé jusqu'à 48h après l'arrêt des symptômes infectieux (par ex. : toux, fièvre, selles liquides, nausées, vomissements).

Si un visiteur a été en contact avec une maladie qui se transmet par des aérosols (par ex. : varicelle, rougeole, COVID-19) au cours des trois dernières semaines, celui-ci doit aviser l'établissement avant de se présenter afin qu'une évaluation soit faite par une infirmière de l'unité qui, selon le résultat, permettra la visite ou non.

VOTRE ENFANT EST EN ISOLEMENT, QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Si votre enfant présente des signes d'une maladie infectieuse à son arrivée au CRME ou en cours d'hospitalisation, un isolement sera mis en place. Une affiche sera posée sur la porte de la chambre et précisera les mesures à prendre par les différents intervenants, et ce, dans le but d'éviter de transmettre l'infection aux autres enfants hospitalisés et aux membres du personnel.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le dépliant *Informations sur les isolements pour les parents et visiteurs*.

ATTENTION AUX TÉLÉPHONES CELLULAIRES !

Bien qu'ils fassent partie du quotidien, les téléphones cellulaires peuvent transporter plusieurs microbes et propager des infections. La désinfection régulière de vos appareils mobiles à l'aide de lingettes désinfectantes (par ex. : Virox^{MC}) et le lavage des mains après les avoir utilisés sont les meilleurs moyens de vous protéger des infections.



Portez une attention particulière au partage d'objets entre les enfants. Aucun vêtement, literie (par ex. : coussin, toutou) ou article d'hygiène personnel (par ex. : brosse à cheveux, brosse à dents) ne doit être partagé.



Malgré le respect de toutes ces précautions, des situations exceptionnelles peuvent survenir. Dans ces cas, des mesures supplémentaires seront appliquées et les professionnels concernés vous guideront.

Merci de votre précieuse collaboration !

**Centre de réadaptation Marie Enfant
CHU Sainte-Justine**

5200, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C9
Tél. : 514 374-1710

readaptation.chusj.org

Rédaction et révision

Geneviève Constantin, *infirmière*

Isabelle Dussiaume, *conseillère cadre en sciences infirmières*

Camille Roberge, *conseillère en soins infirmiers*

Marie-Claire Rondeau, *coordonnatrice qualité et processus*

Karolina Bojenko, *conseillère en prévention des infections*

Vicky Gagnon, *conseillère en prévention des infections*

Nathalie Audy, *chef du service de prévention et contrôle des infections*

Références

Politique sur l'hygiène des mains du CHU Sainte-Justine

Dépliant : ***Informations sur les isolements pour les parents et visiteur***

Graphisme

JoAnne Ferlatte

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

Octobre 2022

F-7041 GRM : 30012345